

# Déchets ménagers : évolution au 1er janvier 2018

## Une semaine sur 2 sur tout le territoire

**À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le ramassage des déchets sera harmonisé à l'échelle des 16 communes de la nouvelle Agglo. Poubelles et sacs jaunes seront collectés une semaine sur deux, selon un nouveau calendrier. Et ce n'est pas la seule nouveauté !**

Suite à la fusion des deux Communautés de communes de Sèvre, Maine et Goulaine et de la Vallée de Clisson en 2017, c'est désormais la nouvelle Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo qui gère la collecte et le traitement des déchets des 16 communes du territoire.

Jusqu'à présent, les deux anciennes intercommunalités avaient leur propre organisation de collecte, elles seront **unifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2018**. C'est le personnel et les camions de l'Agglo qui procéderont au ramassage des déchets ménagers en porte à porte pour tout le territoire.

### **Poubelles et sacs jaunes une semaine sur deux en alternance**

Afin d'optimiser les trajets et le remplissage des camions-bennes, les circuits et la fréquence de collecte ont été redéfinis. Il s'agissait de trouver le bon équilibre entre la production réelle des déchets par les habitants, la simplification des tournées, le respect des conditions de travail et d'hygiène. Désormais dans toutes les communes, bourg comme villages ou maisons isolées, les bacs roulants et sacs jaunes seront ramassés toutes les 2 semaines. **Un calendrier de collecte par commune, transmis avec le magazine** et disponible dans toutes les mairies et sur le site Internet de l'Agglo, présente les dates de passage pour la poubelle grise et le sac jaune.

Déchets qui vont dans les sacs jaunes :

## SACS JAUNES



- Tout emballage :
- Bouteilles plastiques et flacons avec bouchons
- Canettes, aérosols et toutes les boîtes de conserve vidées, sans les laver
- Briques et cartonnettes (à compacter)

**NOUVEAU**

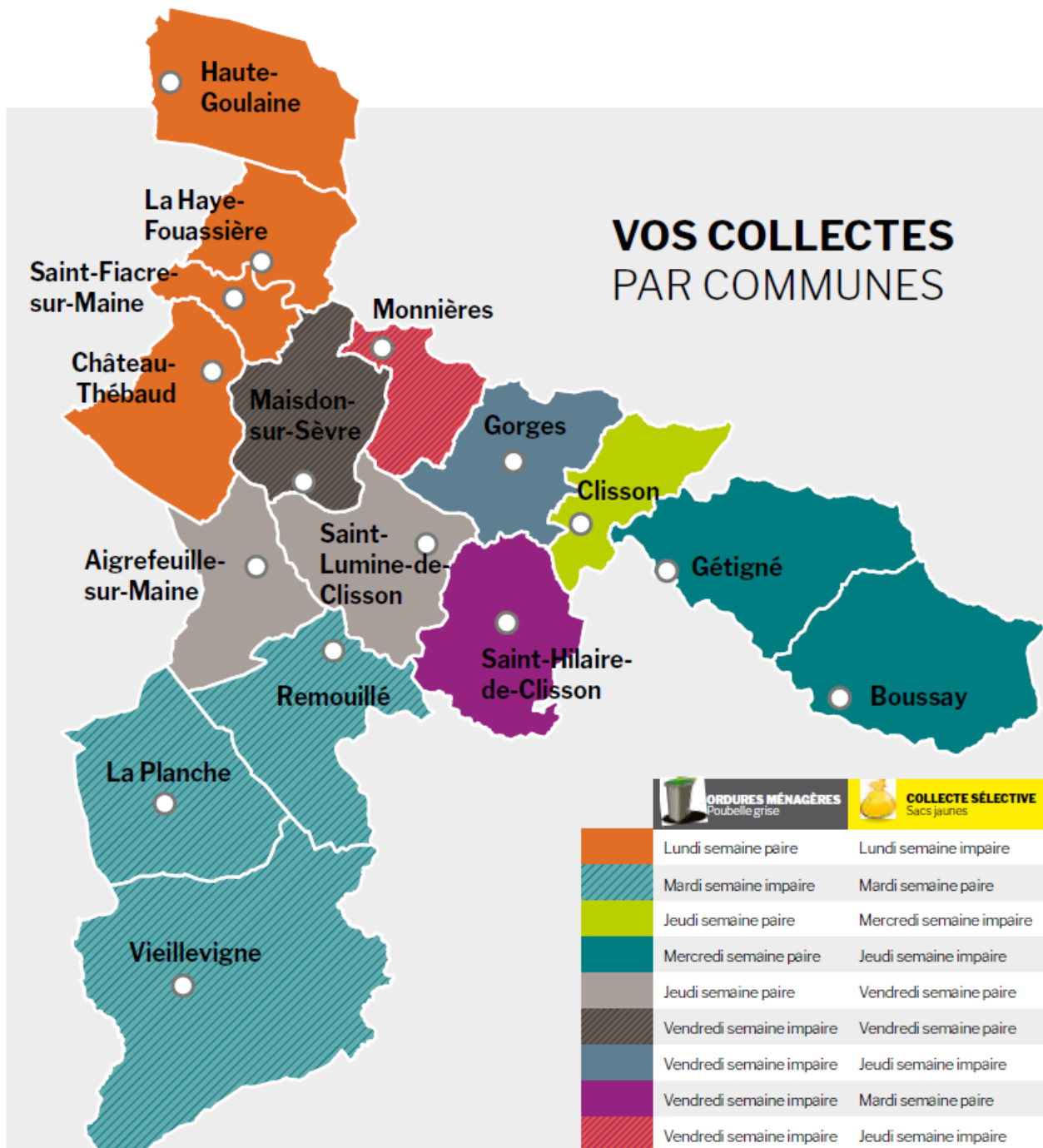
Pots et barquettes plastiques et en polystyrène

Sacs, films plastiques (de revues aussi)



Ce changement s'accompagne également d'une modification des consignes de tri : à compter de janvier, les emballages et sacs plastiques rejoindront le sac jaune. Il n'y aura donc plus de plastiques alimentaires dans la poubelle : pots de yaourt ou de crème, barquettes plastiques de fruits ou de gâteaux, sacs plastiques et films alimentaires sont transférés dans le sac de tri. Mais attention, le tri, ce n'est pas gratuit, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, pensez-y lors de vos achats !

**" Pour savoir si vous pouvez mettre un déchet dans le sac jaune, posez-vous la question suivante : est-ce un emballage ? Si oui, il rejoint le sac de tri !"**



## Le service Environnement

📍 15 rue des Malifestes  
44190 Clisson

☎ 02 40 57 57 80

### 📞 Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

[Envoyer un message](#)

## À partir du 1er janvier 2018, ce qu'il faut retenir :

- La collecte aura lieu 1 semaine sur 2 en alternance entre les poubelles grises et les sacs jaunes
- Les emballages plastiques sont à déposer dans le sac jaune avec les autres emballages
- Je consulte le calendrier de collecte pour connaître le jour de ramassage
- Je sors ma poubelle ou mon sac jaune la veille au soir
- Je rassemble mes déchets uniquement dans des sacs : les déchets hors bac ne seront pas collectés
- Les sacs jaunes sont disponibles en mairie



## À CHACUN SON BAC

240 L pour 7 pers. et +

180 L pour 4 à 6 pers.

120 L pour 1 à 3 pers.

LES BONS RÉFLEXES

LES MAUVAISES HABITUDES



**Sortir son bac la veille au soir**, la poignée côté route.



En dehors des jours de collecte, **penser à rentrer son bac** afin de ne pas gêner les piétons.



**Présenter son bac plein** permet de limiter le montant de sa facture.



**Faire pucer son bac** est obligatoire. Si un autocollant « bac non pucé » est apposé sur son conteneur, contacter la Communauté d'agglomération pour qu'un agent du service Environnement intervienne.



**Signaler à la Communauté d'agglomération tout changement d'adresse ou du nombre de personnes dans le foyer**  
(emménagement, déménagement, naissance, départ d'un enfant en étude...) pour mettre à jour son compte usager.

**CLISSON, SÈVRE & MAINE I'GGLOU!** 15 rue des Malifestes 44190 Clisson - Tél. 02 40 54 75 15 - [accueil@clissonsevremaine.fr](mailto:accueil@clissonsevremaine.fr)

Aigrefeuille-sur-Maine - Boussay - Château-Thébaud - Clisson - Gétigné - Gorges - Haute-Goulaine - La Haye-Fouassière - La Planche  
Maisdon-sur-Sèvre - Monnières - Remouillé - Saint-Fiacre-sur-Maine - Saint-Hilaire-de-Clisson - Saint-Lumine-de-Clisson - Vieillevigne



[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)